

Vincent Dumoulin - Notaire
Ruth Depraetere – Fednot



Vous arrive-t-il de vous sentir démuni?



Ca n'arrive pas qu'aux autres

Où ai-je rangé mon contrat de location ?

Où sont passés mes dernières fiches de paie ?

Je ne me souviens plus de mes accès pour mon ordinateur

J'ai égaré ce voucher qui avait de la valeur

Je voudrais retrouver mon diplôme, mais où est-il?

J'étais persuadé d'avoir gardé la garantie de ma machine à laver



IZIMI, peut-être une solution ?





Pourquoi le notariat a-t-il développé IZIMI?

NOTARIAT

- **Service d'intérêt public**
 - Doit être ACCESSIBLE et au service de TOUT citoyen
- **Garant de la sécurité juridique**
 - La sécurisation des documents et la protection des données est son expertise
- **Neutre et non-commercial**
 - Aucune donnée déposée sur IZIMI ne peut être utilisée sans votre consentement



Izimi, c'est quoi?

- ✓ Un coffre-fort numérique privé
- ✓ Un canal de communication sécurisé
- ✓ Des services notariaux intégrés
- ✓ Une application mobile



Votre coffre-fort numérique pour stocker tous vos documents importants.



Tous vos actes notariaux depuis 2015 sont déjà dans Izimi.



Gratuit, 100% sécurisé, approuvé par Test Achats et garanti par les notaires belges.

vos infos toujours sous la main via

IZIMI.be

... ou via l'app



Canal de communication sécurisé





Pourquoi choisir Izimi ?

Les valeurs du notaire



CONFIANCE

- Facile à utiliser
- Garantie absolue de confidentialité
- Aucune utilisation abusive de vos données
- Pas de petits caractères.

Fiable et transparent, dans le respect de votre vie privée



SECURITE

- Endroit sûr pour les documents les plus importants
- Ne vous inquiétez pas de ce qui pourrait arriver en cas de circonstances imprévues
- Aucun souci en cas d'incendie, de catastrophe naturelle, de vol, de perte et d'oubli.
- La sécurisation des documents est une expertise reconnue du notaire.

Stocké de manière sécurisée et localement (en Belgique) dans un seul espace numérique



NEUTRALITE

Vous n'êtes pas familier avec les nouveaux outils informatiques ? Vous craignez que vos données et mots de passe soient utilisés à mauvais escient ?

- Aucune donnée déposée sur IZIMI ne peut être utilisée sans votre consentement, car il s'agit d'un service d'intérêt général proposé par le notaire.

Neutre et non commercial, garanti par le notaire belge

Le notaire : une valeur refuge

Les notaires offrent aux citoyens un refuge. Ils se distinguent des géants de l'internet qui contrôlent les données personnelles et les utilisent à des fins commerciales.

Les autorités (proches du fisc) banques ou compagnies d'assurance peuvent utiliser vos données à des fins commerciales

DIGNE DE CONFIANCE

Vous pouvez être assuré que tous vos documents importants sont sous clé en toute sécurité et que personne ne peut y accéder. Les documents stockés ne sont transmis à personne, ni au gouvernement ni aux entreprises. Par exemple, les données stockées dans IZIMI ne peuvent jamais conduire à des données indésirables publicités. La discrétion est assurée

DISCRETION

CONTROLE

Vous conservez un contrôle total sur le sort de vos données hautement personnelles et souvent sensibles. Vous seul décidez si vous souhaitez partager vos documents dans votre coffre-fort avec d'autres personnes, quand et avec qui. Le notaire n'aura également accès à un ou plusieurs documents dans le coffre-fort qu'après votre autorisation explicite..

SECURITE

Quiconque souhaite partager des documents d'IZIMI avec d'autres peut le faire d'une manière beaucoup plus sécurisée que le trafic de courrier électronique traditionnel. Avec IZIMI, les notaires belges lancent déjà une forme d'échange de données numériques qualifiées. Depuis la plateforme, les citoyens peuvent envoyer des messages de manière ultra sécurisée, par exemple au partenaire ou au notaire de leur choix et vice versa.



Que faire avec Izimi ?



Sauvegarder vos documents importants



Partager facilement des informations avec vos contacts



Transférer vos documents précieux et volontés après votre décès

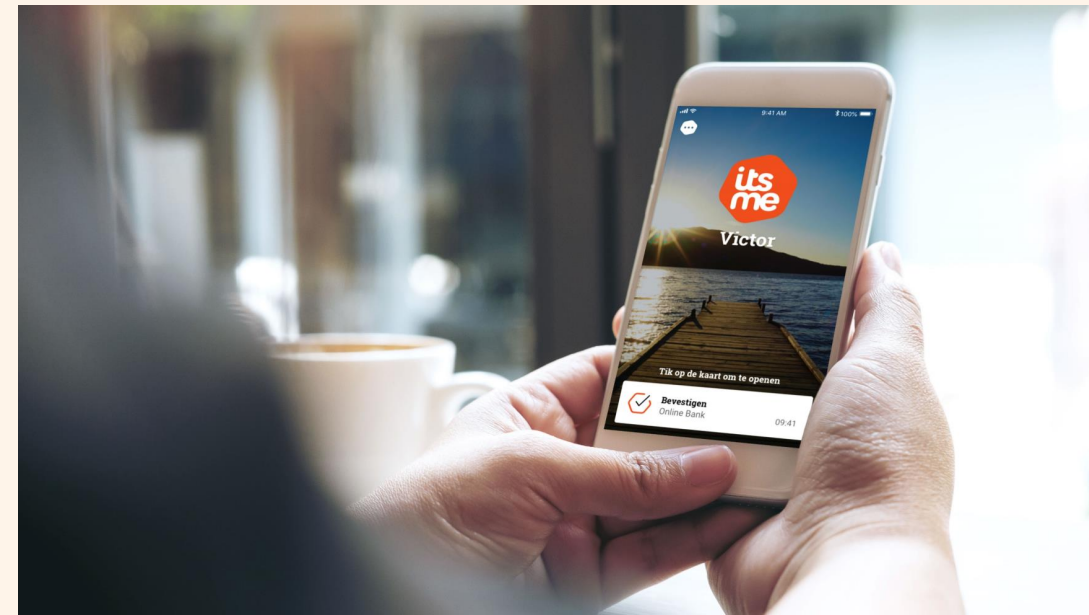
Ouvrir son coffre-fort privé

Tout citoyen belge de plus de 18 ans dispose d'un coffre-fort numérique privé.

Il suffit de l'activer.

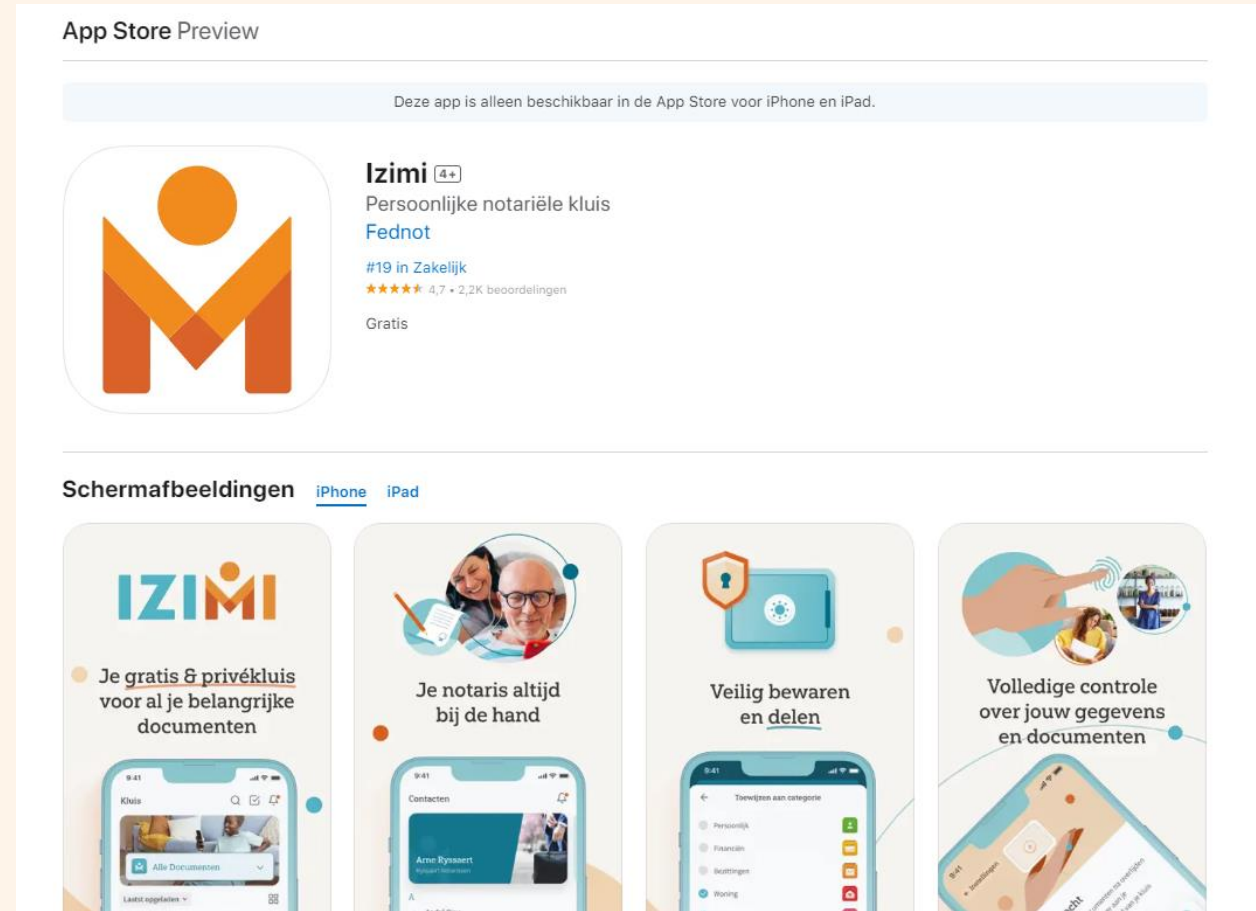
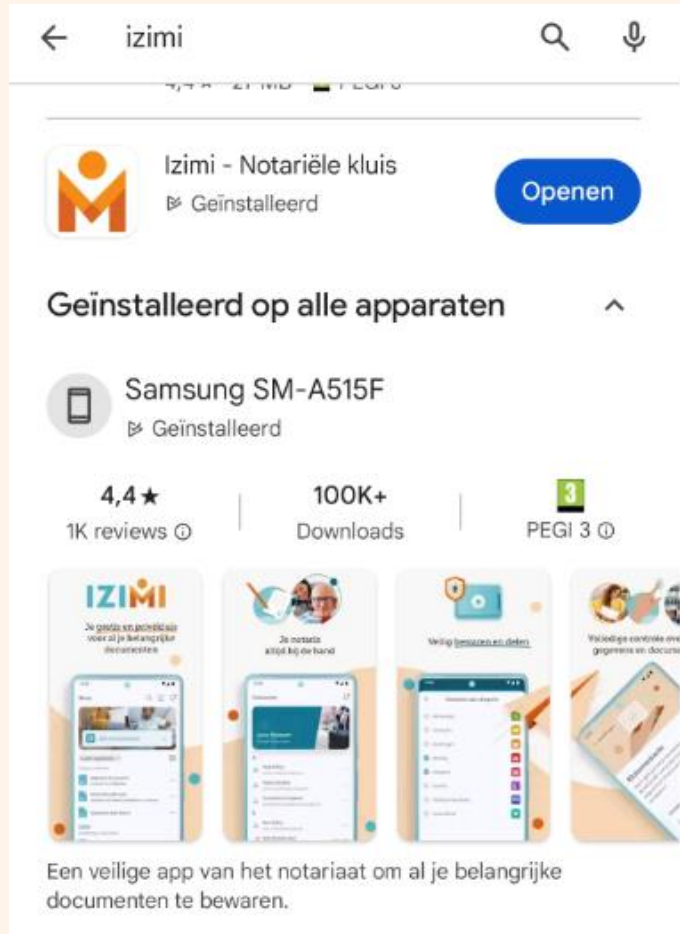
- Site web Izimi
- App Izimi: Google Play Store / App store

démo



Ouvrir son coffre-fort privé

Izimi app



Ouvrir son coffre-fort privé

Aller sur le site web: <https://www.izimi.be/fr/>



The screenshot shows the homepage of the Izimi website. At the top left is the Izimi logo. To its right is a navigation menu with links: Démarrer, Pourquoi Izimi, Gérer vos documents (with a dropdown arrow), Garantie de sécurité, and FAQ. Further right are buttons for 'Me connecter' and 'Ouvrir mon coffre-fort numérique', followed by a language selector 'FR' with a dropdown arrow. The main content area features the headline 'Votre espace numérique gratuit et ultrasécurisé' in a large, bold font, with 'Votre espace numérique' underlined. Below this is the sub-headline 'pour gérer vos documents et les transmettre en toute confiance'. A prominent orange button reads 'Ouvrez gratuitement votre coffre Izimi'. Below the button, a paragraph states: 'Un service gratuit proposé par le notariat belge, aussi accessible via l'application mobile.' At the bottom left are two dark buttons: 'DISPONIBLE SUR Google Play' and 'Télécharger dans l'App Store'. On the right side of the page, there is a vertical teal button labeled 'Feedback'. The background of the page is light orange and white, with a central illustration of a woman and a man using mobile devices, connected by lines to a blue digital safe icon.

IZIMI Démarrer Pourquoi Izimi Gérer vos documents ▼ Garantie de sécurité FAQ Me connecter **Ouvrir mon coffre-fort numérique** FR ▼

Votre espace numérique gratuit et ultrasécurisé

pour gérer vos documents et les transmettre en toute confiance

Ouvrez gratuitement votre coffre Izimi

Un service gratuit proposé par le notariat belge, aussi accessible via l'application mobile.

DISPONIBLE SUR **Google Play** Télécharger dans **l'App Store**

Feedback

Ouvrir son coffre-fort privé



Démarrer

Pourquoi Izimi

Gérer vos documents



Garantie de sécurité

FAQ

Me connecter

Ouvrir mon coffre-fort numérique

FR



Créez votre compte Izimi

Votre espace sécurisé et personnalisé



1. Ayez votre carte d'identité sous la main (+ code PIN) ainsi que votre lecteur de cartes eID connecté à votre ordinateur ou ouvrez votre [application itsme®](#)
2. Cliquez sur "***C'est parti, je crée mon compte***"
3. Vous êtes redirigé vers la page d'identification (CSAM)*
4. Vous arrivez dans l'espace sécurisé d'Izimi et **pouvez créer votre compte personnel.**

C'est parti, je crée mon compte

* Restez toujours maître de vos données. [Voir notre politique de protection de la vie privée.](#)

Helpdesk

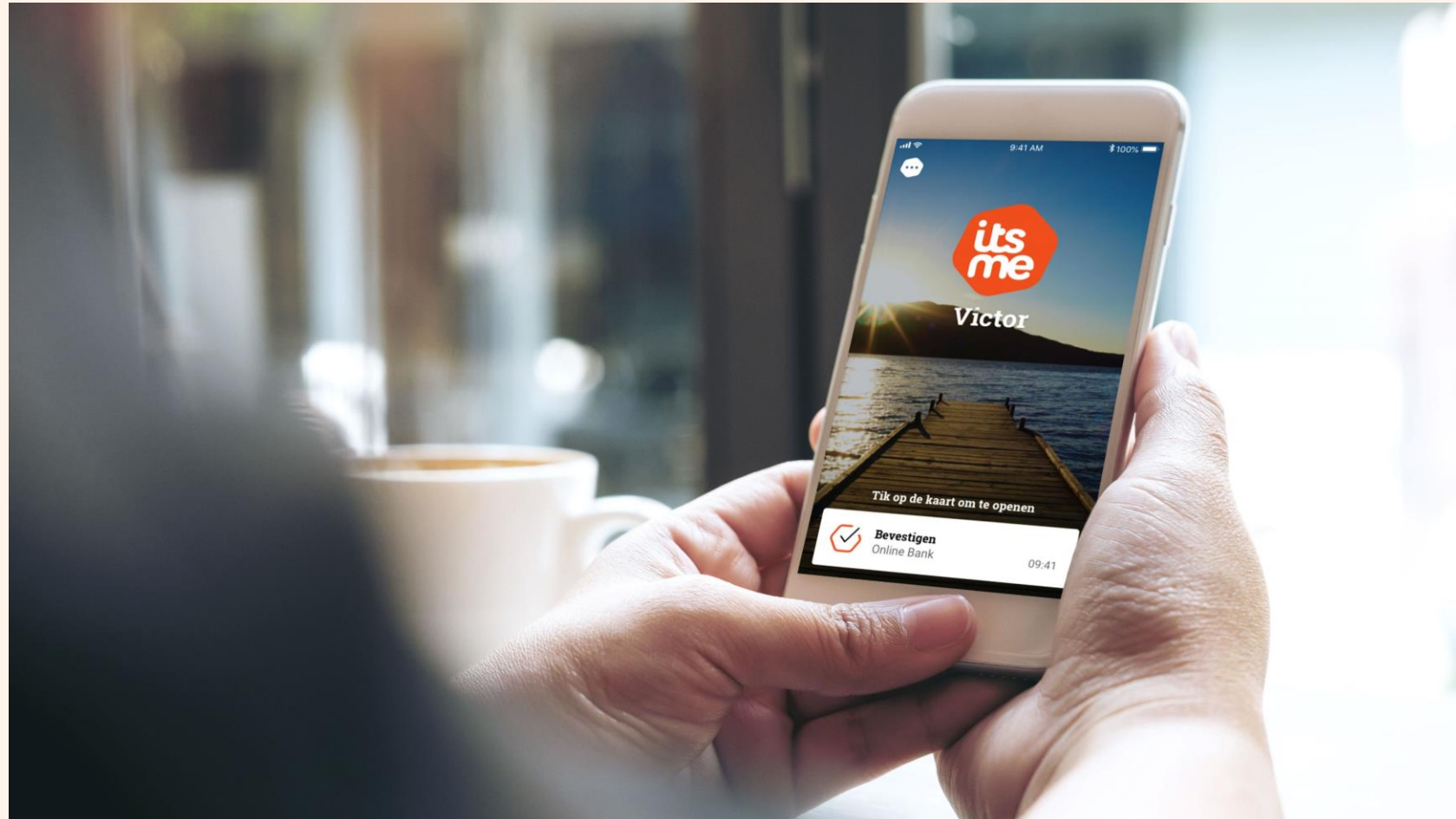
Vous avez une question ?
Vous n'arrivez pas à vous connecter ou rencontrez un problème technique ?

 +32 2 50 50 880

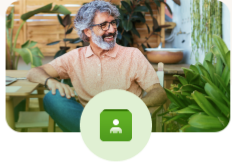
 support@izimi.be

Ouvrir son coffre-fort privé

démo



Que mettre dans votre coffre-fort izimi ?



Données personnelles

Mots de passe et accès • cartes d'identité • passeport • acte de naissance, livret de naissance • testament • volontés de fin de vie • diplômes • brevets et certificats • certificat de bonne vie et mœurs • groupe sanguin • carte de résident • permis de conduire • sécurité sociale • carte assurance maladie • ...



Finance

Fiches de paie / relevés annuels • contrats bancaires / d'assurance • cadeaux • primes • dépenses (reçus et factures) • tableaux d'amortissement des prêts • allocations familiales • allocations de chômage • sécurité sociale • ...



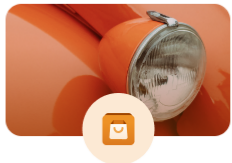
Biens immobiliers

Plans de construction • certificats • photos de construction ou pré-achat • courriers • contrats de location • inventaire • acte d'achat / vente ...



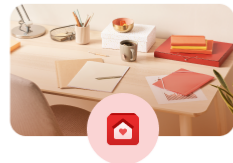
Famille

Cartes d'identité pour enfants • passeports • mots de passe généraux • livret de famille • actes de naissance • livrets de naissance • diplômes scolaires • brevets • certificats • groupes sanguin • contrat d'étudiant • actes de décès • mandat extrajudiciaire • contrat de cohabitation • contrat de mariage • acte de divorce ...



Possessions

Reçus d'achat / factures générales • certificats et titres de propriété (art) • copie de la carte blanche voiture • contrats de vente privé • ...



Mon logement

Contrats d'énergie • reçus / factures pour les effets ménagers • DIU • manuels • certificats de garantie • compromis d'achat • acte d'achat / titre de propriété • permis d'urbanisme • renseignements urbanistiques • état des lieux, primes (amélioration, rénovation,..) • prêt hypothécaire • précompte immobilier • documents de copropriété • charges de copropriété • certificat de résidence • certificat énergétique • attestation de sol • attestation citerne à mazout • correspondances avec le syndic • procès-verbaux des assemblées générales de copropriété (à conserver 10 ans) • plans d'architectes • plan/extrait cadastral • assurance habitation • assurance incendie • assurance solde restant dû • assurance construction ...



Activité professionnelle

Contrats • extraits du journal officiel • acte de constitution • comptes annuels • communications importantes avec employeur • enregistrements de noms de domaine • préavis • C4 • formation développement personnel • royalties • lettre de recommandation • ...



Santé

Carte de vaccination • analyses de sang • bilan de santé • carte de donneur de sang • carte de donneur d'organes • informations sur la fin de vie • ...

Transfert de coffre-fort

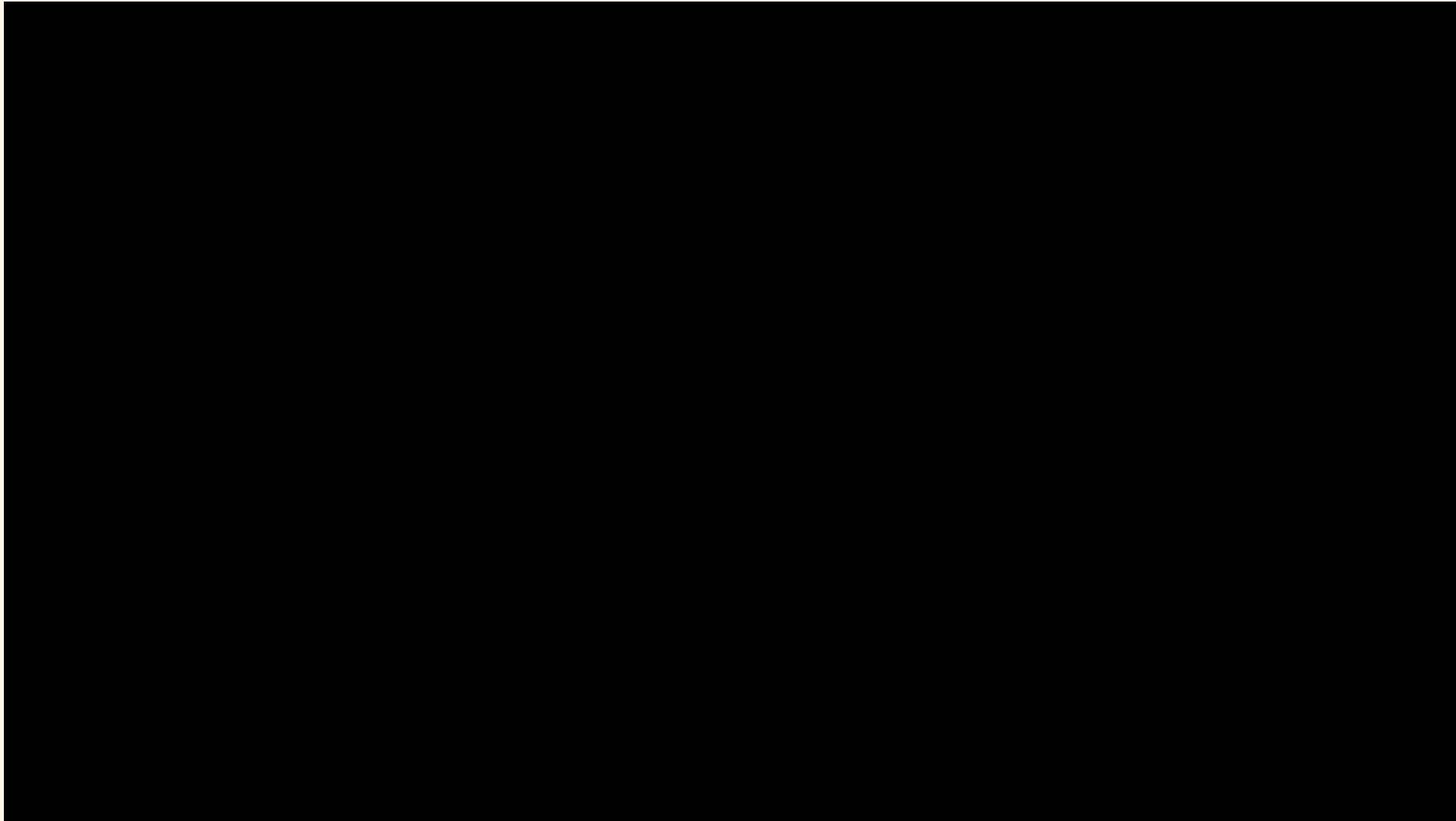
Transfert du coffre-fort

C'est à vous de décider ce qu'il adviendra de vos documents après votre décès. Souhaitez-vous laisser tout ou une partie de vos documents à vos héritiers ? Ou souhaitez-vous supprimer le contenu de votre coffre-fort après votre décès?

Ce transfert de coffre-fort est réglé par votre notaire en toute confidentialité après votre décès.



La vie est imprévisible



M Après votre décès

Épargnez à vos proches beaucoup de tracas et ne les obligez pas à rechercher tous les documents importants

Fournisseur d'énergie, fournisseur de télécommunications, contrats de location, abonnements à des journaux et magazines, mots de passe, preuve d'achat,...



Vous restez bien sûr maître de vos données; vous pouvez tout aussi bien choisir de faire détruire automatiquement votre coffre-fort après votre décès, en totalité ou en partie.

Si vous le souhaitez et l'indiquez dans votre coffre-fort, le notaire veillera à ce que le contenu de votre coffre-fort soit transféré à vos héritiers après votre décès.

MERCI 😊